



Conditions générales d'affiliation

Le présent contrat est conclu entre :

Flow académie, marque protégée de la société Flow – La savonnerie, SAS, dont le siège social est situé 3, Chemin du Sablon, 78770, MARCQ, immatriculée au Registre des Sociétés de Versailles sous le numéro 841 245 855

- et la personne physique mentionné dans le formulaire d'inscription associé au présent contrat, sous réserve de l'acceptation de sa candidature par Flow académie, (dénommé ci-après l' « AFFILIÉ »)

Étant préalablement exposé que :

La mise en place du programme d'affiliation Flow académie, vise à faire en sorte que l'internaute puisse à partir d'un Site AFFILIÉ se diriger vers le site Flow académie et effectuer un achat de l'offre PREMIUM du programme Fabriquer son savon.

Flow académie en contrepartie rémunérera l'AFFILIÉ.

L'AFFILIÉ souhaitant afficher sur une ou plusieurs pages de leur Site Internet un ou plusieurs liens ou contenus permettant de rediriger les internautes vers Flow académie doit accepter sans réserve l'ensemble des clauses des présentes Conditions Générales d'Affiliation. Le fait de valider le formulaire d'inscription au programme d'affiliation constitue la signature électronique de l'AFFILIÉ et la preuve de son acceptation. Les présentes conditions générales d'affiliation, définissent les termes et conditions d'utilisation du service Flow académie - Affiliation.

Article 1 : Définitions

Pour les besoins des présentes, les Parties ont défini les termes suivants :

1.1 Le terme « Programme d'Affiliation » désigne le Programme d'Affiliation mis en place par la société Flow – La savonnerie.

1.2 Le terme « Affilié » désigne une personne physique ou une personne morale ayant conclu avec la société Flow – La savonnerie un Contrat de Service Editeur pour la promotion du site et services Flow académie sur Internet.

1.3 Le terme « Commission » désigne la rémunération due à l'AFFILIÉ dans le cadre de sa participation au service de promotion de Sites et services de Flow académie.

1.4 Le terme « Site » désigne l'ensemble des pages constituant le site Internet de l'AFFILIÉ y compris ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Pinterest...).



Article 2 : Le service

2.1 Flow académie permet à tout exploitant de Sites Internet, de postuler au programme d'affiliation Flow académie. Toutefois, Flow académie se réserve le droit de refuser toute adhésion d'un AFFILIÉ, sans avoir à justifier de quelque manière que ce soit les modalités de ce refus. Seront notamment refusés sans notion d'exhaustivité, les Sites intégrant des images ou textes à caractère violent, pornographique, érotique, pédophile, religieux, politique ou raciste et susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers. Ce refus ne pourra faire l'objet d'indemnités de quelque nature que ce soit.

2.2 Le présent Contrat entre en vigueur à compter de l'acceptation par l'affilié de ce dernier lorsqu'il coche la case « Valider » du formulaire d'inscription au programme d'affiliation de Flow académie.

2.3 Une fois la candidature de l'AFFILIÉ acceptée par Flow académie, l'AFFILIÉ entre dans le réseau d'AFFILIÉS Flow académie.

2.4 Flow académie se réserve le droit de modifier, de redéfinir ou de résilier son offre de service. Il appartient à L'AFFILIÉ de se tenir informé de tout changement ou modification affectant le service. En cas de refus de l'AFFILIÉ des changements opérés, celui-ci doit cesser immédiatement d'utiliser le Programme d'Affiliation Flow académie. Les modifications proposées seront réputées acceptées par l'AFFILIÉ en l'absence de réclamation de l'AFFILIÉ sous quarante-huit (48) heures à compter de la mise en place des modifications ou changements liés au service.

Article 3 : Obligations de l'AFFILIÉ

3.1 Le propriétaire du Site Internet retenu déclare et garantit à Flow académie qu'il a procédé ou qu'il procédera, à ses frais et sous sa seule responsabilité, à l'ensemble des démarches administratives le concernant (y compris auprès des services fiscaux) qui pourraient être nécessaires du fait de la conclusion des présentes.

3.2 En outre, il est précisé qu'il appartient à l'AFFILIÉ de s'assurer, à ses frais et sous sa seule responsabilité, auprès de son hébergeur, qu'il dispose du droit de créer des liens avec un Site marchand et d'avoir ainsi des relations commerciales. L'AFFILIÉ garantit Flow académie contre tout recours dirigé contre Flow académie.

3.3 L'AFFILIÉ garantit à Flow académie qu'il dispose de tous les droits et autorisations pour la diffusion des informations et services disponibles sur son Site et ce de telle façon que Flow académie ne soit en aucune façon recherché à ce titre par quelque tiers que ce soit. L'AFFILIÉ garantit en outre à Flow académie que son Site Internet et son contenu ne portent atteinte à aucune partie tierce et plus particulièrement, qu'il ne porte atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle, ni ne constitue un trouble à l'ordre public et aux bonnes mœurs, et plus généralement qu'il ne présente pas un caractère manifestement illicite. L'AFFILIÉ est seul responsable des mises à jour et de l'entretien de son site.



3.4 Une personne morale peut devenir un membre Affilié Flow académie. Si l'AFFILIÉ est une personne physique, il doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans au jour de sa candidature au Programme d'Affiliation de Flow académie.

3.5 Afin d'assurer le suivi de la participation et de calculer le montant exact des Commissions, Flow académie fournira des formats de liens (tags) à utiliser pour tous les liens établis entre le Site de l'AFFILIÉ et Flow académie. L'AFFILIÉ devra s'assurer que chacun des liens existant entre son Site et Flow académie utilise correctement les formats de liens spéciaux fournis par Flow académie.

3.6 Il est expressément convenu qu'il est interdit de faire toutes déclarations mensongères auprès de Flow académie. Il est notamment rigoureusement interdit de prétendre à des Commissions par suite d'usages de procédés contraires au droit en vigueur, aux présentes conditions générales d'affiliation et plus généralement aux règles applicables aux conditions du Programme d'Affiliation

3.7 A cet égard, l'AFFILIÉ ne peut en aucun cas tenter d'obtenir de Flow académie le versement de Commissions, dans l'hypothèse où il aurait adopté un ou plusieurs des comportements suivants :

3.7.1 L'Affilié prétend avoir redirigé un ou plusieurs internautes vers le site Flow académie alors qu'aucune redirection d'un quelconque internaute n'est intervenue vers Flow académie par l'Affilié.

3.7.2 L'Affilié utilise des techniques publicitaires permettant de mettre en place un « tracking » sans afficher le support publicitaire utilisé pour ce faire, sans l'afficher de manière expresse.

3.7.3 L'Affilié utilise l'un des quelconques droits de propriété intellectuelle dont Flow académie est titulaire, ceci quelque-soit le support de cette utilisation (moteurs de recherche ou autres), sans avoir obtenu l'autorisation écrite préalable de Flow académie.

3.7.4 L'Affilié utilise des procédés de trafic artificiel tel que le clic forcé réalisé sans autorisation écrite et préalable de Flow académie, la simulation de clics, les clics obtenus à partir de tags modifiés et d'une manière générale, toute action visant à augmenter artificiellement les Commissions dues à l'AFFILIÉ.

3.9 Dans le cas où Flow académie constate que l'AFFILIÉ a tenté d'une manière ou d'une autre de commettre une quelconque fraude telle que définie aux articles 3.6 à 3.7 ci-dessus, Flow académie se réserve le droit de résilier le présent contrat selon les modalités décrites à l'article 9 « Durée et résiliation » ci-après. 3.11 L'Affilié est le seul responsable du développement, de l'affichage et de la maintenance de son site. Il est le seul (de manière non exhaustive) responsable de :

- l'affichage des liens d'affiliation sur son site
- la non violation d'accord avec un tiers



- la pertinence, vérité et propriété du contenu de son site
- l'aspect légal du contenu de son site
- la politique de respect de la vie privée de son site

Article 4 : Obligations de Flow académie

4.1 Par le présent contrat, Flow académie met à la disposition de l'AFFILIÉ un accès au Programme d'Affiliation Flow académie.

4.2 Flow académie assume les tâches de gestion et de mesure des transactions générées par le Site de l'AFFILIÉ vers le Site de Flow académie conformément aux dispositions du présent contrat.

4.3 Flow académie collectera et paiera directement à l'AFFILIÉ tout montant dû en application du présent contrat, selon les modalités décrites ci-après.

Article 5 : Propriété intellectuelle

5.1 Flow académie garantit qu'il dispose valablement des droits de propriété ou d'usage sur tous les éléments incorporels nécessaires au fonctionnement des services proposés à l'AFFILIÉ et en particulier en ce qui concerne les marques, les droits d'auteurs, dessins et modèles et autres savoir-faire, y compris les marques et éléments graphiques mis à disposition dans le cadre du programme d'affiliation.

5.2 Il est interdit à l'AFFILIÉ de faire un usage des marques et éléments graphiques appartenant à Flow académie autre que celui prévu dans le cadre du Programme d'Affiliation. L'AFFILIÉ ne doit en aucun cas modifier les éléments graphiques ou les textes mis à sa disposition. Il est interdit à l'AFFILIÉ d'utiliser des techniques qui lui permettraient de s'attribuer les fonctions ou le contenu du site Flow académie. Sauf autorisation expresse de Flow académie il est formellement interdit à l'AFFILIÉ de faire la promotion du Site Flow académie par emailing autrement qu'avec les visuels mis à disposition par Flow académie.

Article 6 : Liens et graphismes pour la promotion de Flow académie

6.1 L'Affilié à l'autorisation d'utiliser liens, bannières ou tout autres éléments qui peuvent être intégrés à l'aide des codes HTML fournis par Flow académie et qui contiennent l'identifiant de l'Affilié. Flow académie fournira à l'Affilié les instructions, liens et graphismes à utiliser pour la promotion de Flow académie. Flow académie est susceptible d'apporter des modifications à ces éléments à tout moment.

6.2 Pour permettre un suivi précis des commissions d'affiliation, Flow académie fournit un format de lien qui doit impérativement être utilisé lors de la mise en œuvre d'un lien entre le site de l'Affilié et Flow académie ou toute autre communication de l'Affilié vers le site de Flow académie. L'Affilié doit s'assurer que tout lien entre son site et Flow académie réponde



aux critères définis par Flow académie. Les liens vers Flow académie qui répondent au format définis sont nommés « liens d'affiliation »

6.3 L'Affilié ne pourra prétendre au commissionnement que sur des programmes validés à travers ces liens d'affiliation. Les liens d'affiliation utilisés doivent être ceux exclusivement fournis par Flow académie. Tout autres liens (liens profonds ou liens vers d'autres pages du site) ne résulteront pas en un commissionnement lors de la validation d'une inscription.

Article 7 : Rémunération

7.1 Les conditions de rémunération du Programme d'Affiliation de Flow académie sont présentées https://www.flowacademie.vip/aff_inscription/. Ces conditions de rémunération sont susceptibles d'être modifiées selon les modalités décrites à l'article 2.4 du présent contrat.

7.2 L'AFFILIÉ reconnaît la fiabilité de l'outil de mesure proposé par Flow académie pour le calcul du chiffre d'affaires HT provenant de l'AFFILIÉ. En cas de contestation sur ces mesures, l'outil de Flow académie fera foi.

7.3 L'AFFILIÉ sera rémunéré si et seulement si la vente du programme est validée c'est-à-dire que le membre de la Flow académie a réglé sa commande en totalité ou la première mensualité de son règlement et qu'il ne soit plus dans la période de remboursement de 7 jours.

7.4 Le versement sera fait à l'AFFILIÉ par virement bancaire. L'AFFILIÉ doit donc préciser à Flow académie les informations relatives à ses coordonnées bancaires afin de pouvoir percevoir les reversements.

7.6 Le temps de traitement des reversements des commissions perçues par l'Affilié est un délai de 60 jours.

Article 8 : Limitation de responsabilités

8.1 En aucun cas Flow académie, ne peut être tenue responsable envers l'AFFILIÉ ou envers des tiers de tout dommage indirect, incident, spécial, punitif ou exemplaire, y compris de façon non limitative de toute perte de profit ou autre perte économique, découlant d'une faute contractuelle, d'une faute délictuelle ou d'une négligence, en relation avec le programme d'affiliation.

Article 9 : Durée et résiliation

9.1 Sauf dispositions contraires, le présent Contrat est conclu de façon non exclusive entre Flow académie et l'AFFILIÉ, pour une durée indéterminée.



9.2. Chacune des parties peut mettre fin à ce contrat, à son entière discrétion et à n'importe quel moment, moyennant notification écrite à l'autre partie par courrier électronique, en respectant un préavis d'au moins quarante-huit (48) heures. En cas de résiliation, l'AFFILIÉ doit cesser immédiatement de faire usage des services prévus au terme du présent contrat, y compris les liens hypertextes ou autres éléments appartenant à Flow académie et mis à sa disposition dans le cadre du Programme d'Affiliation. Dans tous les cas de résiliation sans faute de l'AFFILIÉ, aucune indemnité ne peut être demandée à Flow académie ou n'est payable par qui que ce soit. Seules les sommes dues au jour de la résiliation en application du Programme d'Affiliation et du présent contrat seront versées à l'AFFILIÉ.

9.3. Dans le cas où la résiliation demandée par Flow académie serait motivée par une faute de l'AFFILIÉ, telle que définie dans l'article 3 ci-dessus, la résiliation sera effective immédiatement à compter de sa communication à l'AFFILIÉ. Les sommes dues à ce dernier sur la période écoulée depuis le dernier paiement effectué jusqu'à la constatation de la faute ne lui seront pas réglées, sans préjudice de tous dommages et intérêts que Flow académie pourrait solliciter à titre complémentaire.

9.4. Dans tous les cas de résiliation du contrat à la demande de Flow académie, Flow académie en informera l'AFFILIÉ moyennant l'envoi d'une notification écrite par courrier électronique. L'AFFILIÉ devra immédiatement cesser d'utiliser le Programme d'Affiliation proposés par Flow académie. Dans le cas où l'AFFILIÉ ne cesserait pas d'utiliser le Programme d'Affiliation, Flow académie se réserve la possibilité d'engager toutes poursuites judiciaires et de demander des dommages et intérêts pour le préjudice causé.

9.5 En tout temps, Flow académie peut modifier ce contrat dans sa globalité ou en partie. Dans un tel cas, l'AFFILIÉ en sera informé par courrier électronique, et pourra faire connaître à Flow académie par courrier électronique et dans un délai de huit (8) jours, son acceptation ou son refus de la modification. À défaut, l'AFFILIÉ sera réputé avoir accepté toutes les dispositions contenues dans le contrat modifié. En cas de refus de la modification, le Contrat sera résilié, sans droit ni indemnité, uniquement les sommes dues au jour de la résiliation en application du Programme d'Affiliation et du présent contrat seront versées à l'AFFILIÉ.

9.6 L'AFFILIÉ ne pourra donc en aucun cas transférer ses droits et obligations au profit d'un tiers, sauf autorisation écrite de Flow académie.

9.7 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations du Contrat seraient considérées comme non valides par une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront leur portée et effet.

Article 10 : Loi applicable et attribution de juridiction

10.1 Le présent contrat est régi par le droit français.

10.2 En cas de litige sur le présent contrat, les parties s'engagent à tenter de trouver un accord amiable. Si elles ne parviennent pas à cet accord dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours



à compter de sa survenance, le litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Versailles.

Edité 26/08/2020

Tous droits réservés - Toute reproduction du contenu de ce site, même partielle, est interdite sans accord du propriétaire
©Flowacademie.vip